

Journée mondiale des réfugiés : conférence de presse de la Cimade 06 et du Secours Catholique



DROITS DE L'HOMME

21/06/2023

Le mardi 20 juin 2023, le Secours Catholique et la CIMADE des Alpes-Maritimes ont organisé une conférence de presse, dans les locaux du Secours Catholique (23, rue Paganini, 06000 Nice) en présence de Karine Dziwulski, déléguée départementale du Secours Catholique, Christine Panaïotis, présidente de la Cimade 06, Christine Poupon, Relais régional personnes déracinées Amnesty international 06 et Nicole Sheck, médiatrice sociale, Habitat et Citoyenneté.

Depuis déjà plusieurs mois, de nombreux demandeurs d'asile du bassin niçois, dont des familles, des bébés, des personnes malades, sont contraints de dormir dans la rue, en raison du manque d'hébergements proposés par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et de la saturation des services d'urgence, comme le 115.

La situation a encore empiré ces derniers temps et est devenue intenable.

A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, nous alertons sur la situation des demandeurs d'asile de la région niçoise.

Conférence de presse :

Nice : Des tentes pour demandeurs d'asile contraints de vivre dans la rue

Mardi 13 juin. Permanence juridique pour demandeurs d'asile de la CIMADE dans les locaux du Secours Catholique, à Nice. Une jeune femme, d'origine somalienne, repart avec une tente, calée dans la poussette de ses deux enfants. Depuis son arrivée sur le territoire français fin mai, et l'enregistrement de sa demande d'asile auprès de la préfecture de Nice, cette jeune femme vit dans les rues de Nice avec ses deux enfants, dont l'un souffre de handicap. Elle a demandé à bénéficier d'un hébergement, mais aucune place ne lui a à ce jour été accordée.

D'après les textes en vigueur, tout demandeur d'asile, en fonction de sa situation et durant toute la durée de l'examen de sa demande, a droit à bénéficier d'un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile ou une structure équivalente. Aux termes de l'article L552-8 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, "l'Office français de l'immigration et de l'intégration propose au demandeur d'asile un lieu d'hébergement. Cette proposition tient compte des besoins, de la situation personnelle et familiale de chaque demandeur au regard de l'évaluation des besoins et de la vulnérabilité ».

La réalité est que les structures du bassin niçois en charge de l'hébergement pour demandeurs d'asile sont saturées. Un grand nombre de personnes se retrouvent ainsi à la rue : des familles avec des bébés, des femmes enceintes, des personnes malades, handicapées...

Face à cette situation dramatique, le Secours Catholique, accompagné de la Cimade, remédie avec des solutions de fortune, en fournissant des tentes.

Mais distribuer des tentes est un cache-misère, pas une solution.

Aujourd'hui, le Secours Catholique, la Cimade 06, Amnesty International et Habitat et Citoyenneté tirent la sonnette d'alarme et en appellent aux pouvoirs publics pour que les droits des demandeurs d'asile soient respectés, que des solutions d'hébergement soient proposées. Pour qu'enfin, ces hommes et ces femmes, qui ont fui les guerres, les violations de leurs droits élémentaires, les traitements inhumains, la misère extrême, puissent vivre dignement.

Lors de la conférence de presse, un état des lieux de la situation a été présenté, ainsi que l'actualité concernant les personnes qui dorment sur le parvis de l'église du Vœu.

Revue de Presse :

<https://www.nicepremium.fr/actualite/le-secours-catholique-et-la-cimade-alertent-sur-la-situation-dramatique-des-demandeurs-dasile-a-nice/>

<https://www.rcf.fr/articles/actualite/migrants-au-voeu-cest-lendroit-le-plus-secure-de-nice-expliquent-les>

https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/programmes/france-3_provence-alpes-cote-d-azur_19-20-nice

<https://alpesmaritimes.secours-catholique.org/notre-actualite/journee-mondiale-des-refugies-0>